



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E194011

VALABLE JUSQU'AU 06/12/2023

ÉDITÉ LE 07/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/09/2021

Forme juridique : SARL

Capital : 4 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NIORT 902 904 358

Siret : 902 904 358 00014

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5500743

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000021087082304

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000021087082304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : OUEST ISOLATION MENUISERIE

57 ROUTE DE POITIERS
79300 BRESSUIRE

Téléphone : 05 49 72 47 38

Portable : 06 26 43 00 22

Fax :

Site Internet : www.ouestisolation.fr

E-mail : administratif@ouestisolationmenuiserie.fr

Responsabilité légale :

FREDERIGO EMMANUEL GÉRANT / GUILLOT ANTOINE GÉRANT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	27/09/2022
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	22/11/2022
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	16/05/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	22/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	16/09/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	16/05/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	16/09/2021
o Isolation des combles perdus	22/11/2022
o Isolation des planchers bas	06/07/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGOULEME
91 BOULEVARD DE BRETAGNE
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.